



TRAITEMENT DES EAUX : NON, IL N'Y A PAS DE 2EME PROJET !

Le Président,

Les membres du Bureau

Madame, Monsieur,

Depuis quelques mois maintenant le SIEA est mis en cause dans ses choix concernant le futur système d'assainissement des communes de Dieulefit et le Poët-Laval.

Jusqu'à aujourd'hui nous sommes restés en dehors des polémiques d'opinions. Cependant, la mairie de Dieulefit a, une nouvelle fois publié dans sa lettre mensuelle des éléments erronés.

De plus, les élus du SIEA ainsi que le personnel, sont encore victimes de pressions, de dénigrement voire de harcèlement. Nous sommes en mesure d'apporter des éléments sur ces agissements d'un autre temps. Le SIEA se réserve la possibilité d'engager toute procédure judiciaire.

Nous nous devons de réagir et de vous apporter des éléments factuels, étayés et consultables par chacun d'entre vous.

Rappel historique :

En 2011, la SIEA a lancé une étude de son système d'assainissement collectif (réseau et lagune). Les conclusions ont mis en évidence la nécessité de travailler sur 2 axes prioritaires :

1. **Le réseau fortement unitaire** (récupération des eaux de pluie par le réseau d'assainissement).
2. **Un redimensionnement de la lagune** pour s'adapter à l'évolution démographique des communes (passage de 3 300EH à 5 600EH sur 30 ans sur la base du vote des plans locaux d'urbanisme par les communes).

Pour le premier point, nous avons défini notre plan d'action et réalisé les travaux suivants :

- Remplacement du collecteur le long du Jabron en centre de Dieulefit (réalisé en 2011-2012),
- Mise en séparatif des réseaux dans le hameau de Gougne à le Poët-Laval (réalisé en 2012),
- Mise en séparatif des Reymonds à Dieulefit (réalisé en 2015),
- Mise en séparatif des réseaux des Boulevards, de la rue G. Péri et E. Chalamel à Dieulefit (2019-2020)...

Nous avons de cette façon diminué la surcharge hydraulique de la lagune de 200%. Malgré ce très bon résultat, ce travail n'est pas achevé.

Pour le deuxième point, toutes les filières y compris l'amélioration de la lagune ont été étudiées : filtre planté de roseaux, bio disques, membranes, station à boues activées. En voici le détail chronologique jusqu'à ce jour :

En 2013, nous avons missionné le service de l'eau du Département de la Drôme afin de nous assister dans le projet de restructuration de la lagune (14 210,00 euros ht). Les discussions ont débordé le plus



TRAITEMENT DES EAUX : NON, IL N'Y A PAS DE 2EME PROJET !

largement possible le cadre de la lagune y compris le filtre planté de roseau listé ci-dessus. A cette étude est venue se greffer deux faits nouveaux prépondérants.

Depuis 2016 les services de l'Etat (Direction Départementale des Territoires) ont classé la lagune non conforme en performance, conforme en équipement (puis non conforme) et non conforme en collecte.

Par ailleurs, en 2015, le Jabron a été requalifié en zone sensible à l'eutrophisation ce qui impose au syndicat des contraintes supplémentaires sur le niveau de rejet à atteindre notamment sur les paramètres azote (15mg/l) et phosphore (1,37 mg/l).

En conséquence, en 2018, le SIEA a lancé une consultation afin de missionner un bureau d'étude qui a eu pour mission **de définir la meilleure filière d'assainissement pour notre territoire et la réalisation d'un bassin d'orage sur Dieulefit afin de préserver le Jabron** (6 offres ont été déposées allant de 125 000,00 euros à 219 000,00 euros ht). Le choix s'est porté sur le bureau le mieux disant (mémoire technique et prix) Artelia basé sur Echirolles 38 (cout : 167 000,00 euros ht). La mission du bureau d'étude comprend : les mesures de terrain ; l'élaboration de l'avant-projet ; l'élaboration du projet, du dossier de consultation des entreprises ; l'analyse des offres, la négociation avec les candidats, le suivi du chantier jusqu'à la réception des travaux.

Pendant 3 ans Artelia et le SIEA ont travaillé pour définir la meilleure solution de traitement.

Le souhait du syndicat était de conserver, dans la mesure du possible, la lagune. Malheureusement le système de lagune ne permet pas d'obtenir les objectifs fixés par l'Etat en Azote et Phosphore. Les autres possibilités mentionnées précédemment y compris le filtre à roseau ont été aussi écartées à nouveau une à une.

Artelia nous a alors proposé le système classique des boues activées. **Dispositif fiable et éprouvé.** Le coût global de l'opération (station et bassin d'orage) était estimé à environ 5 000 000,00 d'euros ht (dont 4 200 000,00 euros ht pour la station).

Le dossier a obtenu des subventions de l'Etat, du Département de la Drôme ainsi que de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (au total, environ 2 159 634,00 euros).

Depuis le 7 juillet 2020 les services de l'état deviennent plus contraignants. Ainsi le SIEA est soumis à un arrêté préfectoral impliquant le début des travaux d'ici 1 an (à compter de la date de l'arrêté)

- **Solution alternative :**

En septembre 2020, madame Camille Perrin (Nouvelle élue de Dieulefit / vice-présidente SIEA) évoque l'intérêt de la séparation des eaux à la source (eaux vannes et eaux grises). Elle met en avant l'intérêt de récupérer les matières des excréta afin de valoriser l'Azote et le Phosphore contenus dans ces matières (fèces et urine) pour en faire de l'engrais.

Nous précisons que ce fertilisant n'est pas autorisé en agriculture biologique (page 38 du rapport insavalor).



TRAITEMENT DES EAUX : NON, IL N'Y A PAS DE 2EME PROJET !

Ce procédé nécessite la mise en place rapide de toilettes à séparation des urines ou de toilettes sèches (Urine + matière fécale) en zone d'assainissement collectif. Cette solution devait permettre d'opter pour une autre filière d'assainissement que les boues activées.

Quoi qu'il soit, on demande une entrevue aux services de l'état (messieurs O. CARSANA DDT Valence) qui après nous avoir fait un rappel de la situation et des délais montre **une certaine ouverture à l'étude de la solution alternative nouvelle méconnue à condition qu'elle soit brève et concluante.**

Le Président, monsieur Babelot en accord avec les 4 vice-présidents du SIEA sollicite, sur les recommandations de madame C. Perrin le laboratoire de recherche Insavalor TBI (Toulouse 31) spécialisé dans ce domaine. Une mission lui est confiée sans mise en concurrence ni rencontre avec les intervenants pour un montant de 11 066,00 euros ht.

Une demande de subvention est adressée à l'Agence de l'Eau qui par courrier du 24 décembre 2020 nous indique que ce dossier ne pourrait pas être financé car il s'agit d'assainissement non collectif. **L'Agence rappelle l'urgence à réaliser les travaux initialement prévus (financés par l'Agence à hauteur de 1 331 424,00 euros).**

La mission a consisté en 4 réunions du suivi des travaux de recherche en visio conférence d'1h00 environ et d'une réunion d'une demi-journée sur le terrain et au SIEA, le 10 février 2021.

Conclusion du rapport INSAVALOR du 10 février 2021 :

« Il a été démontré qu'une séparation à la source en conservant la lagune dans son fonctionnement actuel ne permet pas d'atteindre les normes de rejet (sauf à déployer la séparation à la source pour 2 000 à 2 600 habitants de l'habitat existant ce qui est irréaliste rapidement). Cependant la mise en place de ces solutions dans le temps peut permettre d'éviter de surdimensionner une station d'épuration pour son fonctionnement dans 30 ans et s'adapterait bien avec une solution alternative d'épuration non intensive. En effet les charges d'azote et de phosphore pourraient être maintenues constantes entre la situation actuelle et dans 30 ans grâce à une mise en place de la séparation à la source sur les nouvelles constructions et dans les habitats non permanents. »

Lors de la réunion conclusive, nous avons fait la connaissance de monsieur Pascal Molle chercheur à l'INRAE REVERSAAL à Lyon spécialisé dans ce domaine qui nous a présenté le système de filtre planté de roseaux aéré (dispositif récent en début d'expérimentation pour des dimensions comme la nôtre. Il nous indique que ce système ne permet pas d'atteindre le paramètre phosphore et nécessite une superficie de 5 000 m² à 6 720 m² de roseaux (page 34 du rapport Insavalor).

Il nous semble aujourd'hui important de prendre en compte ce rapport, financé par les usagers du SIEA (Dieulefit et le Poët-Laval) à la demande des élus de Dieulefit dont les conclusions sont tronquées dans les différentes publications de la mairie de Dieulefit, des Amis de la Terre et du CREA :



TRAITEMENT DES EAUX : NON, IL N'Y A PAS DE 2EME PROJET !

1. La séparation à la source n'est pas envisageable sur le territoire.
2. Le filtre planté de roseaux aéré nécessite la mise en place de la séparation à la source (toilettes sèches) pour toute nouvelles construction et dans les résidences secondaires en zone d'assainissement collectif.

Nous souhaitons rappeler que l'objectif de la station à boues activées est de répondre à un enjeu environnemental global.

Voici quelques informations complémentaires sur le dossier, les éléments évoqués sont consultables au SIEA :

Idée reçue : la station à boues activées nécessite un investissement plus important :

FAUX

- Financement du projet de station à boues activées :

Les offres reçues en février 2021 sont en moyenne de l'ordre de 2,5 M d'euros ht (heureuse surprise). Le projet est subventionné à 50%. Si les travaux ne sont pas engagés d'ici octobre 2021, le syndicat perdra au minimum 125 000,00 euros (subvention de l'Etat).

- Financement du système de filtre planté de roseaux aéré :

La seule société française disposant de la licence qui construit ce dispositif évoque dans un échange avec madame C. Perrin du mois d'aout 2020 un montant de 2,5 voire 3 M d'euros. **Le projet n'est pas subventionné.**

Idée reçue : la station à boues activées (5 600 EH) nécessite un entretien plus important que le FPRA :

FAUX

- La station de Nyons, environ 15 000 équivalents habitants nécessite 2 à 3 demi-journées de travail par semaine.

Nous prévoyons 1 mi-temps de travail avec un passage par jour d'un agent (comme aujourd'hui avec la lagune), soit environ 800h / an.

- Les filtres plantés de roseaux nécessitent environ 300h00 par an de travail **pour 1 000 équivalents habitants.**

Le projet alternatif reviendrait à 1 500 h / an (données issues du guide d'exploitation des ouvrages de traitement par filtres plantés de roseaux EPNAC 2014).



TRAITEMENT DES EAUX : NON, IL N'Y A PAS DE 2EME PROJET !

Idée reçue : l'évacuation des boues va nécessiter le passage de camions

VRAI, mais...

- Nous estimons le nombre de camions pour l'évacuation des boues de l'ordre de 1 à 2 camions par mois selon la saison.
- Le FPRA nécessite un faucardage annuel (coupe) de 5 000 m² de roseaux au moins avec évacuation des végétaux. Tous les 8 à 10 ans il est nécessaire de réaliser un curage du FPRA, donc des camions supplémentaires.

Idée reçue : La station à boues activées utilise des produits chimiques qui vont se retrouver dans le Jabron

FAUX

Les 2 systèmes nécessitent l'ajout de chlorure ferrique afin de supprimer le phosphore.

Page 33 du rapport Insavalor : « **A l'heure actuelle, il n'existe pas de traitement fiable qui permette de traiter de manière extensive le phosphore** pour atteindre la concentration réglementaire de 1,37 mgP/L. **Une solution intensive de traitement physico-chimique est donc nécessaire.** Celle-ci consiste en un ajout de chlorure ferrique dans un bassin de mélange suivi d'un décanteur. L'ajout de fer va entraîner une précipitation du phosphore qui va se concentrer dans les boues du décanteur. Le traitement est identique à celui mis en œuvre dans la boue activée proposée. »

Idée reçue : Les services de l'Etat ont octroyé un délai supplémentaire au syndicat pour étudier d'autres solutions :

VRAI ET FAUX

En septembre 2020, la DDT a accepté que le SIEA débute ses travaux par le bassin d'orage de Dieulefit afin de laisser l'étude Insavalor **sur la séparation des eaux à la source être réalisée et aucun autre projet !** (Courrier de madame la Directrice départementale des territoires du 5/02/2021).

Le 18 mars 2021 le Bureau réélu du SIEA à la suite de la démission de son Président M Robert Babelot a rencontré à nouveau messieurs O. CARSANA et J.-M. MONNET de la DDT Valence qui prennent acte de la non-faisabilité de la séparation des eaux à la source. Ils nous précisent les risques encourus du filtre aérés plantés de roseaux comme solution alternative. **Leur détermination, arguments techniques à l'appui nous interpelle par rapport à notre première visite.** Ils enjoignent sans ambiguïté le syndicat à réaliser le programme défini dans l'arrêté du 7 juillet 2020. **Un arrêté de mise en demeure de réaliser les travaux est en préparation avec un possible blocage de l'urbanisme.**

Ce nouveau projet reviendrait à relancer une étude de plusieurs mois, à redéposer un dossier loi sur l'eau auprès de la DDT, à solliciter des subventions sur le nouveau projet (sans assurance de les obtenir).



TRAITEMENT DES EAUX : NON, IL N'Y A PAS DE 2EME PROJET !

Pour conclure, nous avons d'un côté un projet travaillé depuis plusieurs années, subventionné à 50%, n'impactant pas le prix de la redevance d'assainissement (le financement a été prévu par les équipes de plusieurs mandats précédents). Un projet qui répond immédiatement aux exigences de qualité du rejet pour améliorer le Jabron.

De l'autre côté nous avons une étude Insavalor dénommée : « **Etude de faisabilité de solutions de séparation à la source pour l'amélioration des performances de la station d'épuration** » qui a démontré l'inefficacité de la séparation des eaux à la source et portée par l'équipe municipale de Dieulefit (voir bulletin municipal de Dieulefit de janvier 2021 pages 36 et 37).

Il nous a paru indispensable envers les usagers du service, de Dieulefit et le Poët-Laval de rendre compte de l'utilisation de l'argent public et des conclusions de cette étude.

Non il n'y a pas encore un autre 2ème projet alternatif, contrairement à ce qui peut être actuellement diffusé par les contestataires. Un projet abouti demande des mois, voire des années de travail. Or, la solution de filtre planté de roseaux aéré a été soumise aux élus du SIEA le 10 février 2021, jour de la remise du rapport final par monsieur Pascal Molle qui n'a jamais été mandaté par le SIEA. Les services Techniques de la DDT nous déconseillent formellement ce système qu'ils connaissent et qui n'a pas encore fait ses preuves d'efficacité pour notre nombre d'équivalent habitants. Enfin, depuis une dizaine d'années, l'unique entreprise conceptrice et réalisatrice des filtres à roseau aérés n'a pas donné entière satisfaction pour les filtres plantés de roseaux non aérés réalisés sur notre territoire de la communauté des communes.